



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LP120002693

Dénomination nationale : Automatique et informatique industrielle

Spécialité : Automatismes, réseaux et télémaintenance

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle forme, depuis son ouverture en 2001, des spécialistes des télé-services liés aux automatismes et réseaux industriels. Elle apporte des compétences pour choisir les réseaux, programmer, configurer, surveiller, contrôler à distance, intégrer des automatismes dans les systèmes de commandes d'automatismes industriels. Les métiers visés sont ceux d'assistant ingénieur en automatismes et maintenance industriels, en contrôle et supervision des procédés, en étude et réalisation d'automatismes industriels. La formation, localisée à Cuffies - Soissons, est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Aisne, associé à la Direction de l'éducation permanente, et délivrée en partenariat avec le lycée Léonard de Vinci de Soissons. Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue et en alternance, par apprentissage et en contrat de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	40
Taux de réussite	89 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	55 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 12 mois de suivi propre de l'établissement	70 et 87 % de 72 à 81 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence s'est professionnalisée durant les dernières années. La part de son public en alternance et en formation continue atteint à présent la moitié de ses inscrits. L'insertion professionnelle des diplômés est correcte : elle s'opère dans les métiers visés, dans des délais généralement raisonnables, mais fréquemment à un niveau de technicien. Les poursuites d'études sont néanmoins non négligeables, dans les masters des universités avoisinantes mais aussi d'électronique, électrotechnique, automatique et informatique industrielle de l'établissement.

Les milieux professionnels sont associés au pilotage de la licence *via* le conseil de perfectionnement, mais on dispose de peu d'éléments d'information sur leur implication dans le fonctionnement, l'organisation et l'évolution de la formation. Par ailleurs, il n'a pas été signé de convention de partenariat avec les milieux professionnels.

Les enseignements des professionnels se situent largement dans le cœur de métier, mais le volume horaire reste globalement assez peu élevé. Les enseignants-chercheurs sont peu présents dans la formation et l'équipe pédagogique est trop largement issue du département « Génie électrique et informatique industrielle » (GEII) de l'IUT et d'enseignants du lycée Léonard de Vinci. La proportion d'inscrits issus de L2 est très peu importante et aucun dispositif n'a été mis en place en amont pour tenter d'y remédier.

- Points forts :
 - Le développement de l'alternance.
 - La contribution des intervenants professionnels.

- Points faibles :
 - La très faible proportion de titulaires de L2.
 - L'inexistence de parcours en amont préparant à l'entrée dans la formation.
 - L'absence de convention avec les milieux professionnels.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en place un module spécifique d'harmonisation du niveau des étudiants originaires de différentes filières, afin d'accroître la diversité du public et notamment la présence de titulaires de L2 dans la formation. Dans cette perspective, l'établissement devrait également développer des actions de communication dans les filières en amont et mettre en place, avec le soutien de l'établissement, des modules de préparation en cursus de licences générales, facilitant l'entrée de ce public en licences professionnelles. Cela contribuerait également à accroître l'attractivité de la formation.

L'audition des candidats devrait également être systématique afin d'évaluer leur motivation pour la formation et leur volonté d'insertion professionnelle immédiate, permettant ainsi d'améliorer le taux de réussite et de réduire les poursuites d'études.

Pour aider à la décision dans la sélection des candidats, une réflexion pourrait être menée, qui s'appuierait sur l'étude du suivi de cohorte des étudiants et des caractéristiques des diplômés s'engageant après la licence professionnelle dans des poursuites d'études. Le conseil de perfectionnement devrait contribuer à cette réflexion.

Il conviendrait également de développer les partenariats avec les milieux professionnels, de formaliser les liens par la signature de conventions. Enfin, on pourrait accroître le volume des enseignements des professionnels et des enseignants-chercheurs autres que ceux de l'IUT et du département « GEII ».